



DEPARTEMENT DU CALVADOS
CANTON DE LIVAROT PAYS D'AUGE
Mairie de Valorbiquet
13 rue de Copplestone
St Cyr du Ronceray
14 290 VALORBIQUET
Téléphone : 02.31.31.32.50
Courriel : scolaire@valorbiquet.fr
Site web : <http://www.valorbiquet.fr>

**FICHE D'INSCRIPTION AUX ECOLES DE LA COMMUNE DE VALORBIQUET
2021 - 2022**

(A compléter et à remettre au pôle administratif de St Julien de Mailloc)

État civil et inscription du premier enfant

NOM..... PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ LIEU.....

ÉCOLE ST PIERRE DE MAILLOC CLASSE.....
(cochez la case) LA CHAPELLE-YVON
ST CYR DU RONCERAY

INSCRIPTION CANTINE (cochez la case)

Mon enfant mangera tous les jours à la cantine Mon enfant mangera de manière occasionnelle
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) Mon enfant ne mangera pas à la cantine

INSCRIPTION GARDERIE (cochez la/les case(s))

Mon enfant utilisera le service de garderie Matin Soir
Mon enfant n'utilisera pas le service de garderie Matin Soir
Mon enfant utilisera occasionnellement le service de garderie Matin Soir

TRANSPORT SCOLAIRE

Mon enfant n'utilisera pas le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera régulièrement le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera occasionnellement le service du transport scolaire

État civil et inscription du deuxième enfant

NOM..... PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ LIEU.....

ÉCOLE ST PIERRE DE MAILLOC CLASSE.....
(cochez la case) LA CHAPELLE-YVON
ST CYR DU RONCERAY

INSCRIPTION CANTINE (cochez la case)

Mon enfant mangera tous les jours à la cantine Mon enfant mangera de manière occasionnelle
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) Mon enfant ne mangera pas à la cantine

INSCRIPTION GARDERIE (cochez la/les case(s))

Mon enfant utilisera le service de garderie Matin Soir
Mon enfant n'utilisera pas le service de garderie Matin Soir
Mon enfant utilisera occasionnellement le service de garderie Matin Soir

TRANSPORT SCOLAIRE

Mon enfant n'utilisera pas le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera régulièrement le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera occasionnellement le service du transport scolaire

État civil et inscription du troisième enfant

NOM..... PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ LIEU.....

ÉCOLE ST PIERRE DE MAILLOC CLASSE.....
(cochez la case) LA CHAPELLE-YVON
ST CYR DU RONCERAY

INSCRIPTION CANTINE (cochez la case)

Mon enfant mangera tous les jours à la cantine Mon enfant mangera de manière occasionnelle
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) Mon enfant ne mangera pas à la cantine

INSCRIPTION GARDERIE (cochez la/les case(s))

Mon enfant utilisera le service de garderie Matin Soir
Mon enfant n'utilisera pas le service de garderie Matin Soir
Mon enfant utilisera occasionnellement le service de garderie Matin Soir

TRANSPORT SCOLAIRE

Mon enfant n'utilisera pas le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera régulièrement le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera occasionnellement le service du transport scolaire

État civil et inscription du quatrième enfant

NOM..... PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ LIEU.....

ÉCOLE ST PIERRE DE MAILLOC CLASSE.....
(cochez la case) LA CHAPELLE-YVON
ST CYR DU RONCERAY

INSCRIPTION CANTINE (cochez la case)

Mon enfant mangera tous les jours à la cantine Mon enfant mangera de manière occasionnelle
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) Mon enfant ne mangera pas à la cantine

INSCRIPTION GARDERIE (cochez la/les case(s))

Mon enfant utilisera le service de garderie Matin Soir
Mon enfant n'utilisera pas le service de garderie Matin Soir
Mon enfant utilisera occasionnellement le service de garderie Matin Soir

TRANSPORT SCOLAIRE

Mon enfant n'utilisera pas le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera régulièrement le service du transport scolaire
Mon enfant utilisera occasionnellement le service du transport scolaire

État civil du (des) Parent(s) ou du représentant(s) légal(aux)

(ne compléter qu'une fois si plusieurs enfants)
RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

NOM DU PERE.....PRENOM DU PERE.....

PROFESSION.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TÉL DOMICILE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ TÉL PORTABLE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

ADRESSE DE COURRIEL : _____@_____

NOM DE LA MERE.....PRENOM DE LA MERE.....

PROFESSION.....

ADRESSE (si différente du père).....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TÉL DOMICILE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ TÉL PORTABLE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

ADRESSE DE COURRIEL : _____@_____

SITUATION MARITALE : Mariés Pacsé Vie maritale Célibataire Divorcés / Séparés

AUTORITE PARENTALE : La mère Le père Les deux parents

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Nom de l'assureur :

adresse de l'assureur :

N° de police de l'assurance :

RESPONSABLE(S) FINANCIER(S)
si différent des parents ou de la famille d'accueil

ETABLISSEMENT :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TÉL DOMICILE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ TÉL PORTABLE : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Autres personnes à contacter en cas d'urgence :

NOM	PRENOM	TELEPHONE



DEPARTEMENT DU CALVADOS
CANTON DE LIVAROT PAYS D'AUGE
Mairie de Valorbiquet
13 rue de Copplestone
St Cyr du Ronceray
14 290 VALORBIQUET
Téléphone : 02.31.31.32.50
Courriel : scolaire@valorbiquet.fr
Site web: <http://www.valorbiquet.fr>

REGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE

FONCTIONNEMENT

La cantine est un service rendu aux usagers des écoles de la commune de VALORBIQUET. Cette prestation est facultative mais payante.

La cantine scolaire fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires sur la base de 4 jours par semaine
LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

HORAIRES

Les enfants sont pris en charge par le personnel de la cantine :
de 11 H 45 à 13 H 45 à l'école du quartier de SAINT PIERRE DE MAILLOC
de 11 H 35 à 13 H 35 à l'école du quartier de LA CHAPELLE YVON
de 12 H 00 à 13 H 30 à l'école du quartier de SAINT CYR DU RONCERAY

REPAS

Les repas sont préparés par une société extérieure « La Normande », réceptionnés, réchauffés, et servis par le personnel de la cantine pour les sites de la Chapelle-Yvon et de St Pierre de Mailloc, et préparés sur place sur le site de St Cyr du Ronceray. Le service se déroule en deux fois.

TARIF

Le prix du repas est de **3,70 €** (Trois euros et soixante-dix cents)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font auprès de :

- Mme LEGODELLIER Nicole pour la cantine de l'école de SAINT PIERRE DE MAILLOC
- Mme LEFEVRE Martine pour la cantine de l'école de LA CHAPELLE YVON
- Mme BOISNARD Odile pour la cantine de l'école de SAINT CYR DU RONCERAY

FACTURATION DES REPAS

- ➔ les enfants sont demi-pensionnaires (donc qu'ils déjeunent tous les jours à la cantine.)
Les repas seront alors facturés au mois ex : 16 jours de classe = 16 repas facturés).
- La facture vous sera adressée au début du mois suivant et devra être réglée au trésor public à réception
 - soit par chèque à l'ordre du Trésor public et envoyé à l'adresse figurant sur l'avis des sommes à payer.
 - soit un espèces à l'adresse figurant sur l'avis des sommes à payer.
 - Soit par carte bleue sur le site internet de la DGFIP indiqué sur l'avis des sommes à payer
 - soit par prélèvement (le dossier est à demander au secrétariat de VALORBIQUET ou auprès du personnel de cantine).

En cas d'absence pour cause de maladie, le 1^{er} jour sera facturé, les autres repas non pris seront décomptés de la facture sur présentation d'un certificat médical. Pour toute absence non justifiée les repas seront facturés en totalité.

Seuls les paniers repas sont AUTORISÉS pour les enfants atteints d'allergies ou d'intolérances alimentaires sur présentation d'un certificat médical et dans le cadre d'un P.A.I. : Projet d'Accueil Individualisé, protocole élaboré par le médecin traitant et le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille assure la pleine responsabilité de la fourniture du repas, du conditionnement et du transport, la commune se décharge de toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire. Et **une participation symbolique de 1 €** (un euro) par jour sera facturée pour couvrir les frais d'intendance

➔ Les inscriptions occasionnelles sont possibles, et devront être demandées la veille avant 10 H 30 et confirmées par écrit obligatoirement. Des coupons de repas occasionnels sont à demander au personnel de la cantine. Ces repas seront facturés au mois. Tout repas réservé et non consommé sera facturé.

DISCIPLINE

Il est important que le repas soit un moment calme. Tous les enfants devront donc avoir une conduite correcte et respectueuse envers leurs camarades et le personnel qui les encadre. De même les comportements et les jeux dangereux ne sont pas tolérés et peuvent aboutir à l'exclusion temporaire et définitive de la cantine.

REGLEMENT INTERIEUR GARDERIE

La garderie est un service facultatif, mais payant.

Elle est assurée :

- à l'école de SAINT PIERRE DE MAILLOC
- à l'école de la CHAPELLE YVON
- à l'école de SAINT CYR DU RONCERAY

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Lundi– Mardi – Jeudi – Vendredi
de 07 H 30 à 08 H 25 et de 16 H 35 à 18 H 30 à La Chapelle-Yvon
de 07 H 30 à 08 H 35 et de 16 H 45 à 18 H 30 à St Pierre de Mailloc
de 07 H 30 à 08 H 35 et de 16 H 15 à 18 H 30 à St Cyr du Ronceray

TARIF

L'heure de garderie est de **1 €** (un euro) forfaitaire pour la garderie du matin et **2 €** (deux euros) forfaitaire pour la garderie du soir.

FACTURATION

La facture vous sera adressée au début du mois suivant et devra être réglée au trésor public à réception

- soit par chèque à l'ordre du Trésor public et envoyé à l'adresse figurant sur l'avis des sommes à payer.
- soit un espèces à l'adresse figurant sur l'avis des sommes à payer..
- Soit par carte bleue sur le site internet de la DGFIP indiqué sur l'avis des sommes à payer
- soit par prélèvement (le dossier est à demander au secrétariat de VALORBIQUET ou auprès du personnel de cantine)

Afin d'éviter toute contestation **les parents OBLIGATOIREMENT devront signer chaque jour** la feuille de présence qui mentionnera l'heure d'arrivée et l'heure de départ de l'enfant.

DISCIPLINE

Tous les enfants devront avoir une conduite correcte et respectueuse envers leurs camarades et le personnel qui les encadre sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions à ce service sont à faire auprès de
Communauté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE
6 rue d'Alençon - CS 26020
14106 Lisieux cedex
Tél. 02 31 61 66 00 - Fax. 02 31 61 66 01

Horaires d'ouverture
Lundi au Jeudi : 9h – 12h / 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h

transportsscolaires@gmail.com

En cas d'utilisation régulière du service du bus, et si votre enfant devait ne pas prendre le bus, vous devez informer le personnel des écoles en utilisant le coupon ci-après. En l'absence de ces formalités votre (vos) enfant(s) sera(ont) confié(s) au chauffeur du bus.

En cas d'utilisation irrégulière du service du bus, vous devez informer le personnel des écoles en utilisant le coupon ci-après. En l'absence de ces formalités votre (vos) enfant(s) sera(ont) confié(s) au chauffeur du bus.

ACCEPTATION DE CES RÈGLEMENTS

L'inscription de l'enfant à ces différents services vaut acceptation des présents règlements.

Un exemplaire des présents règlements sera :

- affiché dans les locaux des Trois écoles du regroupement,
- communiqué aux directeurs des écoles et au personnel de la cantine et du bus pour application stricte.
- .Remis à chaque parent au moment de l'inscription de l'enfant.

Je (nous) soussigné(e)(s)

.....

Parent (s) - Représentant (s) légal (aux) – Tuteur (s) (*Rayer la mention inutile*) reconnaît :

✓ Avoir pris connaissance des conditions du règlement intérieur des services de cantine, de garderie et de ramassage scolaire de la commune de VALORBIQUET telles qu'elles figurent sur les documents annexés à cette fiche.

✓ Avoir choisi le régime d'inscription au service de cantine, de garderie.

✓ Accepter le règlement intérieur dans sa totalité.

Indiquez clairement s'il vous plaît, toute contre-indication alimentaire et/ou médicamenteuse et observations médicales éventuelles (allergies, asthme, vue, audition...) (*fournir tous les justificatifs nécessaires*)

.....
.....
.....
.....
.....

N° de Sécurité Sociale : __ / __ / __ / __ / ____ / ____ / clé / __ /

Nom du Médecin traitant :

Adresse du médecin traitant

Numéro de téléphone du Médecin traitant : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fait à

Le / /

Signatures du/des représentant(s) légal(aux) :



DEPARTEMENT DU CALVADOS
CANTON DE LIVAROT PAYS D'AUGE

Mairie de Valorbiquet

13 rue de Copplestone
St Cyr du Ronceray
14 290 VALORBIQUET
Téléphone : 02.31.31.32.50
Courriel : scolaire@valorbiquet.fr
Site web : <http://www.valorbiquet.fr>

**ATTESTATION DE VALIDITÉ D'ADMISSION
AUX ÉCOLES DE LA COMMUNE DE VALORBIQUET**

**A remettre au directeur ou à la directrice de L'ÉCOLE
avec la feuille ci-après complétée**

Je soussignée Mme Françoise FROMAGE, Maire de la Commune de VALORBIQUET,

atteste de la domiciliation et autorise l'inscription des enfants de la famille de droit ou à titre dérogatoire selon la carte communale décidée par le conseil municipal.

Nom de famille Prénom

Nom de famille Prénom

Nom de famille Prénom

Nom de famille Prénom

Nom de famille Prénom

A, Le

tampon de la commune

Suite à cette formalité vous devez **IMPERATIVEMENT** prendre rendez-vous avec le directeur de l'école fréquentée par votre enfant afin de procéder à l'inscription académique.

Ce formulaire ne vaut pas inscription aux écoles.

Monsieur MARECAILLE pour le pôle primaire de la Chapelle-Yvon au 02 31 63 92 03

Madame FRITOT pour le pôle maternel de Saint Pierre de Mailloc au 02 31 63 66 05

Madame PANNIER pour le pôle primaire et maternel de Saint Cyr du Ronceray au 02 31 63 91 74